



PROGRAMME DE FORMATION FORMATION JUGE NIVEAU 1 GAF

I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Calculer la Note Exécution : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes du secteur fédéral
- Calculer la note de difficulté des programmes du secteur fédéral
- Maitriser le programme Fédéral A pour rôle de jury D
- Maitriser le programme Fédéral A pour rôle de jury E

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Atteindre dans l'année (saison sportive) l'âge exigé pour l'examen 14 ans
- Avoir une licence FFG valide
- Avoir suivi l'ensemble de la formation pour se présenter à l'examen
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

III - DUREE

L'action de formation juge niveau 1 Gymnastique artistique féminine préconise un temps de formation de 20 heures.

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Etude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande.

V - CONTENUS

- Droits et devoirs du jury
- Méthode d'écriture des pénalisations
- Reconnaissance sur vidéo et technique des éléments du programme Fédéral
- Symbolique de base et symbolique des éléments du programme Fédéral
- Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme Fédéral
- Pratique de jugement



InteraGYM
FORMATION



VI - MOYENS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

L'évaluation de la formation se fait durant et en fin de formation par un examen final :

- Epreuve théorique (sans document)
 - Avec vidéo et/ou QCM
- Epreuve pratique (avec documents)
 - Jugement vidéo

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

InteraGYM FORMATION

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique | *Siège social* : 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX
Accueil & Adresse postale : Maison Régionale des Sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07
04 78 00 88 85 | contact@interagym-formation.com | www.interagym-formation.com

SIRET 43373228600037 - APE/NAF 8551Z - Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.